

LE MAGAZ'YV

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°40 | juillet - septembre 2021

DOSSIER

Soutien aux commerces de proximité

p 8

TOURISME

Programme d'animations, location de vélo, nouvel itinéraire cyclable, horaires d'ouverture étendus.

p. 4

SERVICES

Espace France Services

p. 14

CONSERVATOIRE

Des nouveautés pour la rentrée 2021/2022

p. 17



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
YVETOT
NORMANDIE

ÉDITO



Gérard CHARASSIER
Président

Édito

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4 rue de la Brême - 76190 Yvetot

contact@yvetot-normandie.fr

t. 02 35 56 14 14 | site : www.yvetot-normandie.fr

Le "Magaz'YN" est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)

Rédacteur en chef : Claude BELLIN

Conception - rédaction : Gabriel DEVAUX et les services

Crédits photos : service communication CCYN, communes

de la CCYN, © Grégoire AUGER, Unsplash | Couverture:

Freepik | Impression : Corlet Imprimeur | Dépôt légal

à la parution | N°ISSN 2679-1552 | Tirage : 13 800

exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association)

19b rue des Chouquettes

76190 Yvetot

Dans le contexte sanitaire dégradé que nous subissons depuis plus d'un an maintenant, l'été 2021 s'ouvre sur des perspectives plus positives quant à notre quotidien, nos rapports sociaux, nos projets et nos valeurs.

C'est dans cette dynamique que notre office de tourisme intercommunal vous propose un programme très attractif de balades, de visites guidées, de concerts.

En participant à ces manifestations qui sont gratuites et ouvertes à tous, vous découvrirez ou retrouverez la beauté, la richesse de notre patrimoine naturel, historique et culturel.

Cette période estivale va aussi être un moment de renouveau pour notre commerce de proximité lourdement touché par les confinements et fermetures administratives. C'est dans ce but que vos élus ont décidé de donner à chacun des 14 000 foyers du territoire un bon d'achat de 20 euros à utiliser dans les commerces fermés durant le deuxième confinement de l'automne 2020. Cette somme de 280 000 euros vient s'ajouter aux autres aides déjà versées par Yvetot Normandie à nos entreprises. Pour soutenir l'action économique de notre territoire, Yvetot Normandie aura ainsi déboursé plus de 400 000 euros sur ses fonds propres.

À l'heure où se multiplient les catastrophes climatiques telles que les inondations, canicules, tornades, il est urgent et indispensable d'amplifier notre action de lutte contre le réchauffement climatique en y associant le plus grand nombre de nos concitoyens. C'est l'objectif de notre appel à projet citoyen présenté en page 19 de ce magazine. Tout citoyen ou groupe de citoyens pourra présenter un projet en faveur de la transition écologique. Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un appui financier de la Communauté de Communes.

Des réalisations locales, visibles, même modestes et si possible innovantes développeront l'implication de nos habitants dans notre démarche collective en faveur du développement durable.

En ce début d'été, je vous souhaite de belles vacances. Qu'elles vous permettent de retrouver vos amis, vos familles, tous ces liens dont nous avons tous besoin pour profiter pleinement de la vie.

4-7

TOURISME

- Programme d'animations
- Nouvel itinéraire cyclable
- Service de location de vélo
- Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme étendus

8-13

DOSSIER :

- Bons d'achat
- Impulsion Résistance Normandie 2
- Récapitulatif des aides aux entreprises
- Interview

14

ESPACE FRANCE SERVICES

15-17

CULTURE

18-19

ENVIRONNEMENT

20

DÉCHETS MÉNAGERS

21

INTERVIEW D'UN PARTENAIRE

22

AGENDA DES COMMUNES

23

TRIBUNE LIBRE

24

BANDE DESSINÉE DU TRI

DOSSIER SPÉCIAL

8-13

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des mesures pratiques de soutien aux commerces de proximité.

Dans ce commerce
dépensez votre
Bon d'Achat Aidé



Et retrouvez l'ensemble de l'actualité de votre Communauté de Communes sur le site internet et sur Facebook :

www.yvetot-normandie.fr

www.facebook.com/YvetotNormandie/

p19.

Projet citoyen "YOU"

Présentation du dispositif qui a pour objectif de permettre à tous les acteurs du territoire de concrétiser des projets en faveur de la transition écologique avec l'appui financier de la Communauté de Communes Yvetot Normandie.

Un programme d'animations pour la saison

BALADES NATURE

Yvetot Normandie Tourisme, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire (communes, associations...), vous a concocté un programme riche en découvertes et en belles rencontres sur le territoire d'Yvetot Normandie.

Entre mai et octobre 2021, laissez-nous vous surprendre le temps d'une balade dépaymée à l'écoute de la nature ; d'une visite contée ou guidée dans nos bourgs de caractère ; ou simplement et en toute convivialité, venez célébrer l'été avec nous au son des musiques actuelles, dans des lieux à (re)découvrir.

Nous vous proposons au moins une animation par semaine entre juin et mi-octobre !

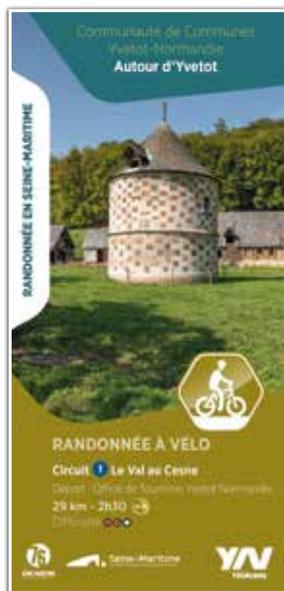
Les points communs de toutes nos animations :

- elles sont destinées à tous, petits et grands ;
- elles sont totalement gratuites ;
- elles visent à favoriser les rencontres et le partage en toute simplicité et dans la bonne humeur !

**RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR WWW.YVETOT-NORMANDIE-TOURISME.FR
ET RÉSERVEZ EN LIGNE SUR RESERVATION.YVETOT-NORMANDIE-TOURISME.FR**



CONCERTS



Nouvel itinéraire cyclable :

"Le Val au Cesne"

Patrimoine naturel d'exception, le Val au Cesne est un site paysagé de 960 hectares, classé depuis 1997. Entre vallée, plaines, bois, champs, prairies et vergers : à chaque saison son paysage.

Cet été, pourquoi ne pas déconnecter un peu en partant explorer le Val au Cesne à vélo... Une boucle cyclable vient d'être balisée depuis le centre-ville d'Yvetot (au départ de l'Office de Tourisme Intercommunal). Le circuit du Val au Cesne offre une boucle de 29 km ! Vous traverserez de pittoresques villages cauchois au patrimoine varié et pourrez admirer le panorama sur la vallée de la Seine.

Dépliant disponible à l'Office de Tourisme...

Service de location de vélo

Nouveau !

Louez vos vélos électriques ou classiques à l'Office de Tourisme d'Yvetot et au Panier du Chêne à Allouville-Bellefosse !

2 vélos e-bikes, 2 vélos trekking, 2 vélos junior 24 pouces et 20 pouces sont disponibles à la location dans chaque site, jusqu'au 30 septembre. Profitez de ce nouveau service pour découvrir le patrimoine urbain et naturel qui fait la richesse du territoire, à travers la nouvelle boucle à vélo du Val au Cesne ou le long de l'itinéraire cyclotouristique "Entre Seine et Mer à Vélo", qui relie notre territoire à la mer (Veulettes-sur-Mer) et à la Seine (Caudebec-en-Caux).

Pourquoi ne pas profiter aussi de ce service pour tester le vélo électrique avant de faire votre premier achat ?

informations et réservations
yvetot-normandie-tourisme.fr/velook



LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES ET CLASSIQUES
YVETOT / ALLOUVILLE-BELLESFOSSE

*chercher un vélo (fr) // looking for a bike (en)

VÉLOOK Look for a vélo

YVETOT / ALLOUVILLE-BELLESFOSSE

VÉLO ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	
1/2 Journée _____	26.50 €
1 Jour _____	36.50 €
VÉLO TREKKING BALADE	
1/2 Journée _____	13.50 €
1 Jour _____	20.50 €
VÉLO ENFANT	
1/2 Journée _____	10.50 €
1 Jour _____	14.50 €

Tarifs TTC - Casque, antivol et kit de réparation inclus dans le prix. Siège bébé disponible sur demande.

YVETOT NORMANDIE TOURISME

8 PLACE DU MARÉCHAL JOFFRE,
76190 YVETOT

www.yvetot-normandie-tourisme.fr
02 32 70 99 96

LE PANIER DU CHÊNE

28 RUE DR PATENOTRE,
76190 ALLOUVILLE-BELLESFOSSE
02 32 70 55 04

RÉSERVEZ VOTRE VÉLO SUR :
WWW.YVETOT-NORMANDIE.TOURISME.FR/VELOOK

« Retrouvons la nature - ne nous l'aiter sur la voie cyclable »



Des horaires étendus pour vous accueillir et vous aider à préparer vos balades

L'été se profile, et le contexte sanitaire va permettre à tous d'en profiter.

Pour vous accompagner dans cette démarche, nos équipes étendent les horaires d'accueil de l'Office de Tourisme et se feront un plaisir de vous aider et vous conseiller dans l'organisation de votre séjour, pour mieux profiter du territoire. N'hésitez pas à nous solliciter pour des conseils sur les balades à pied ou à vélo, les bonnes adresses, la vie locale, les animations estivales, notre boutique avec nos produits du coin... Vous êtes les bienvenus !

HORAIRES

Du 02 mai au 30 septembre :

Du mardi au samedi, de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Ouverture le 14 juillet et le week-end des journées du Patrimoine (18 & 19 septembre).

Permanence téléphonique assurée le lundi (02.32.70.99.96)

Service de location de vélo possible.

À NOTER

En juillet et en août, Yvetot Normandie Tourisme prend ses quartiers d'été le jeudi après-midi.
Nous vous accueillerons devant l'Office de Tourisme (avec le beau temps bien sûr) **avec notre bonne humeur et notre jus de pomme local (bien frais) offert !!!**

Retrouvez dans chaque numéro du Magaz'Yn LE PORTRAIT D'UN ARTISAN, D'UN PRODUCTEUR, PARTENAIRE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE.



LES CHÊNES DE CAUX

Les Chênes de Caux est une micro-ferme agro-écologique qui agit à l'échelle locale. Ce pépiniériste et maraîcher produit un grand nombre de végétaux en petite quantité pour préserver la qualité des produits. Des plants de légumes, d'aromatiques, de petits fruits, de vivaces, mais aussi des légumes de saison et du jus de pomme naturel sont disponibles à la vente.

Retrouvez-les sur www.leschenesdecaux.fr
Scannez le QR code pour accéder à la page du producteur sur notre site internet



La Galerie Duchamp à Yvetot

Cet été, la Galerie Duchamp présente l'exposition « Matter of Fact » dans le cadre du parcours « Voisins de campagne ».

Du 19 juin au 19 septembre 2021, le centre d'art contemporain situé au centre-ville d'Yvetot, vous propose de découvrir les œuvres de quinze artistes et un auteur : des photographies, des sculptures, une vidéo, des dessins, qui parlent de notre relation à la nature, au paysage, à l'architecture, au patrimoine.

Les œuvres que l'on peut voir à la Galerie Duchamp sont nées dans cinq propriétés privées remarquables de Normandie, à visiter tout l'été : c'est le parcours « Voisins de campagne ». Là, des sculptures monumentales ont été imaginées, fabriquées et sont maintenant montrées dans les jardins ou les bâtiments agricoles de ces manoirs et châteaux. Les artistes sont partis de la matière - et notamment de la matière des lieux - pour les habiter de leurs propres imaginaires en les mêlant à ceux de leurs propriétaires.

Gratuit. Du 19 juin au 19 septembre 2021.
Informations sur <https://galerie-duchamp.org> et sur <https://www.voisins-de-campagne.org>

Galerie Duchamp, 5-9 rue Percée, Yvetot, du mercredi au dimanche de 14h à 18h et sur rendez-vous.

La Galerie Duchamp est le centre d'art contemporain d'Yvetot depuis 1991. Elle programme trois à quatre expositions par an et propose, pour enfants, adolescents et adultes, des stages et enseignements de pratiques artistiques.

« Voisins de campagne » est co-organisé avec Le SHED, Centre d'art contemporain de Maromme et le Frac Normandie Rouen.



LA GALERIE :

Centre d'art contemporain de la Ville d'Yvetot
7 rue Percée
76190 Yvetot

Tél : 02 35 96 36 90
galerie.duchamp@yvetot.fr
www.galerie-duchamp.org

Expositions ouvertes du mercredi au dimanche de 14h à 18h et sur rendez-vous



MESURES PRATIQUES DE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Consommer local dans ses commerces de proximité, c'est favoriser un mode de consommation vertueux pour les centres villes et pour l'économie locale. Tour d'horizon des mesures prises par Yvetot Normandie.

Aujourd'hui, il existe une multitude de modes de consommation : E-commerce, zones marchandes, grandes surfaces, ... la multiplication de ces modes de consommation a un impact immédiat au niveau de l'économie locale, en particulier dans nos cœurs de ville. Yvetot Normandie a décidé de soutenir les commerces des centres-villes.
Panorama des dispositifs 2021....

BONS D'ACHAT

Afin d'accompagner la relance économique des commerces sur le territoire de la CCYN qui ont été totalement fermés administrativement lors du 2ème confinement (ne relevant pas des activités listées à l'article 37 autorisées à accueillir du public du décret n°2020 1310 du 29 octobre 2020),

ET

Parce que la crise sanitaire a aussi entraîné une perte de pouvoir d'achat pour un grand nombre de nos concitoyens,

- ▶ Yvetot Normandie met en place un nouveau dispositif de bons d'achat, dont l'enveloppe mobilisée se monte à 280000 €.

Dès le mois de juillet 2021, des bons d'achat d'une valeur de 20 € seront distribués à chaque foyer du territoire, subventionnés à 100 % par Yvetot Normandie, et utilisables du 1er juillet au 30 septembre 2021 dans tous les commerces partenaires de l'opération.



IMPULSION RÉSISTANCE 2

Financé à hauteur de 40% par la Région Normandie et de 60% par Yvetot Normandie, le Fonds Impulsion Résistance 2 (auparavant Fonds Impulsion Résistance Normandie) consiste à faire face à l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur l'économie normande.



Ce dispositif, mobilisable jusqu'au 12 mai, fut l'occasion d'attribuer une aide jusqu'à 5000 euros aux entreprises éligibles (sur instruction de dossier préalable par la CCYN et dans la limite de l'enveloppe dédiée de 100 000€), selon les critères suivants :

- de 0 à 5 salariés,
- dont l'activité correspond à l'activité principale du chef d'entreprise
- fermées administrativement au 3ème confinement ayant une perte de CA d'au moins 80%

Ou fermées administrativement au 3ème confinement et ayant moins d'un an

Ou Relevant des secteurs d'activités de l'annexe 1 et 2 du décret sur le Fond National de Solidarité et ayant perdu plus de 80% de leur CA.

La com com se mobilise : l'aide aux entreprises en chiffres

Entreprises en développement :

- **L'aide à l'immobilier d'entreprise** pour les entreprises qui achètent, construisent et ou étendent leurs locaux pour assurer leur développement.

Depuis 2017 >

22
Entreprises

ont bénéficié du dispositif, pour un
montant maximum de
(Département + CCYN) **1 158 157 €**

avec à la clé **72**
créations d'emplois prévues.

- ▶ **Accompagnement au montage des dossiers par la CCI Rouen Métropole**



- **Participation au Fonds Initiative Rouen** : En 2020, 1 entreprise bénéficie du **fonds d'avance remboursable, destiné aux créateurs d'entreprises** (Yvetot Normandie abonde le fonds à hauteur de 1200€/dossier de son territoire), pour un prêt d'honneur de 10 000 €.



Pendant la crise :

- **Dispositif Impulsion Relance, puis Impulsion Résistance 1 et 2** en partenariat avec la Région

Impulsion Relance Normandie ✕

5
Entreprises

en ont bénéficié pour un montant
total versé de

6 500 €

financé à 40% par la Région
et 60% par la CCYN.

✕ Impulsion Relance Normandie c'était : une subvention de 1000 à 1500€ pour les entreprises de 0 à 2 salariés dont le Résultat net est < 60 000€ et le CA < 1M€. L'objectif étant d'aider les entreprises inéligibles au Fonds National de Solidarité.



Impulsion Résistance Normandie 1*

26
Entreprises

en ont bénéficié pour un montant total versé de **77 000 €**

financé à 40% par la Région et 60% par la CCYN.

*Impulsion Résistance Normandie 1 c'était : une subvention de 1000 à 5000€ pour les entreprises de 0 à 4 salariés relevant des secteurs de l'annexe 1 et 2 du décret sur le FNS (activités durablement impactées ou dépendantes de ces activités) dont la perte de CA est supérieure à 30%. La CCYN a fait le choix d'élargir les critères de subvention proposés par la Région afin d'aider un maximum d'entreprises en difficulté.

Impulsion Résistance Normandie 2#

39
Entreprises

en ont bénéficié pour un montant total versé de **102 000 €**

financé à 40% par la Région et 60% par la CCYN.

une subvention de 1000 à 5000€ pour les entreprises de 0 à 5 salariés dont l'activité correspond à l'activité principale du chef d'entreprise, fermées administrativement au 3ème confinement ayant une perte de CA d'au moins 80% ou fermées administrativement au 3ème confinement et ayant moins d'un an ou relevant des secteurs d'activités de l'annexe 1 et 2 du décret sur le Fond National de Solidarité et ayant perdu plus de 80% de leur CA.

Aide aux loyers pour les entreprises locataires de l'hôtel d'entreprise d'Yvetot Normandie qui sont fortement touchées par la crise .

Report et/ou exonération

de loyer pour les entreprises dont l'activité est fortement impactée par la crise.

Dégrèvement exceptionnel

de la cotisation foncière des entreprises au titre de 2020

pour un montant total de

67 494 €

financé à 50% par la CCYN.

au profit de **83**

entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire de soutien régional.

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ FINANÇÉ PAR L'ÉTAT ET LES RÉGIONS

541
Entreprises

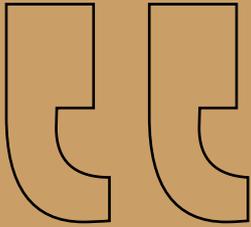
en ont bénéficié (1981 demandes car une entreprise peut faire la demande chaque mois de confinement) pour un montant total versé par l'Etat sur notre territoire de

4 269 588 €

au
26/05/2021.

Retrouvez toutes les infos sur le Fonds de solidarité sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

La Salamandre



**Entretien avec
Delphine OLIVIER
gérante de la boutique
"La Salamandre".**



> Mme OLIVIER, pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

La boutique La Salamandre, c'est un peu mon 2ème chez moi. j'y travaille depuis 32 ans, j'ai commencé à 23 ans comme vendeuse en 1989 avec maman. En 2003, suite à son départ en retraite, j'ai repris le commerce à mon compte... un commerce que je connaissais bien depuis 14 ans.

Désormais indépendante et aux commandes de ma boutique, j'ai très vite pris en main l'activité par la recherche de nouveaux fournisseurs... J'ai toujours été convaincue que pour bien vendre, il fallait savoir bien gérer ses stocks et bien acheter ! J'ai donc commencé par sélectionner de nouveaux produits de qualité.

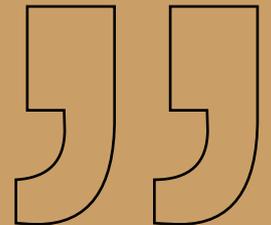
Je me souviens, j'ai remplacé le vieux rideau de fer par une vitrine blindée pour plus de lumière et de visibilité dans le magasin. En 2016, J'ai fait réaliser des travaux d'intérieur et installé de nouveaux meubles pour exposer mes produits.



> Comment définiriez-vous la Salamandre ?

La Salamandre, c'est une boutique de prêt à porter qui s'adresse à une clientèle féminine exigeante envers elle-même, qui privilégie l'élégance et la décontraction. Je propose des vêtements et accessoires qui mettent en valeur la silhouette des femmes, de toutes les tailles (du 40 à 52 NDLR), de toutes les générations. Souvent, mes clientes que je connais parfaitement, font appel à moi lorsqu'elles sont invitées à des cérémonies (mariages, baptêmes, etc.).

De façon générale, j'accorde une grande importance au conseil que je peux apporter. C'est primordial. Nos boutiques ont du style, une identité propre. Les commerçants sont compétents et de qualité. Je connais parfaitement mes produits, je les sélectionne avec soins auprès de mes fournisseurs, toujours en pensant à ma clientèle. Avec cœur ! On fait ce métier parce qu'on aime les gens... ce qui se ressent lorsqu'une cliente franchit le pas de porte de la boutique.



> Après 30 ans d'activité en tant que commerçante, comment avez-vous vécu la période sanitaire depuis le premier confinement ?

On peut dire que le ciel nous est tombé sur la tête. Avant le premier confinement, je voyais les images de l'Italie qui a confiné avant nous. Je me disais que c'était loin de la Normandie, j'étais confiante. Et puis sont venues les annonces de notre président, le confinement de mars 2020, les infos chaque jour toujours plus angoissantes, Yvetot ville fantôme. On n'y croit pas, on n'est pas préparé à ça. On a une boule au ventre. 30 ans de commerce, ce sont des certitudes, l'expérience du métier. Et là, les cartes sont rebattues. Aucune visibilité sur le lendemain. En même temps, personne dans mon entourage n'est malade. Notre génération n'a pas vécu la grande guerre, on n'est pas préparé à ça.

Si les 17 années de trésorerie m'ont permis de passer la période sans trop de fracas, celle-ci s'est vue rudement mise à l'épreuve. Je pense aux commerces implantés depuis moins longtemps, à celles et ceux qui se sont installés depuis 2020, aux commerces avec des charges fixes importantes. Le Fonds National de Solidarité a été vital pour tous. Heureusement, mes fournisseurs ont joué le jeu et exprimé leur solidarité en reportant des échéances de facturation. La filière a joué le jeu de la solidarité.

Avec l'annonce du 2ème confinement en novembre 2020, j'ai été révoltée. J'étais devenue un commerce non essentiel. Pourquoi nous, alors que j'avais investi lourdement dans des dispositifs sanitaires comme la mise à disposition de gel hydroalcoolique, le respect du port du masque obligatoire. J'avais limité la jauge à 4 du nombre de clientes dans le magasin...

Quant au couvre-feu qui a suivi, il n'a pas eu trop d'impact pour mon commerce. Il faut dire que mes clientes fidèles me rendent visite dans l'après-midi. Mais je sais que ce n'est pas le cas d'autres de mes collègues.

La réouverture fin 2020 a été une vraie bouffée d'oxygène, un vrai bonheur. J'ai pu me libérer d'un stock qui commençait à peser lourd dans ma trésorerie.

Vous savez, l'activité du prêt à porter nécessite d'acheter longtemps à l'avance, jusqu'à 6 mois avant. On sélectionne les collections pour les saisons suivantes, on doit s'engager pour des quantités, un volume d'achat... Avec la reprise de la pandémie en 2021 et les couvre-feux successifs, c'est très compliqué pour nous de nous engager pour l'avenir. Si j'achète trop peu de stock je risque de devoir refuser des ventes, et si commande trop, je risque de me retrouver avec des invendus. Et la période de soldes d'été qui s'annonce, si elle doit permettre de se libérer des stocks invendus, ne permet pas de réaliser des marges pour investir à l'avenir.



> Quel regard portez-vous sur l'avenir ?

À chaque fois qu'il y a eu un déconfinement en mai et décembre 2020, mes clientes ont répondu à l'appel. J'espère qu'il en sera de même à partir du 19 mai (date de réouverture des commerces – NDLR). Et puis, j'ai des clients qui viennent de Rouen, qui m'ont fait savoir qu'elles attendaient avec impatience la possibilité de revenir à Yvetot. Il faut dire qu'on est bien à Yvetot. Personnellement j'y suis plus heureuse qu'à Rouen, et je m'entends bien avec les autres boutiques de prêt à porter du centre-ville. Il y a une bonne ambiance entre commerçants. J'essaie donc de voir l'avenir avec optimisme. Et puis, on a tout à Yvetot : cinéma, piscine, bowling. On n'a pas besoin de se rendre à Rouen ou ailleurs. Il faut croire aux lendemains qui chantent. D'ailleurs, je souhaite investir en renouvelant prochainement l'enseigne de ma boutique.

> Yvetot Normandie a mis en place des dispositifs de soutien des artisans & commerçants pendant cette crise sanitaire... comment percevez-vous les dispositifs mis en place ?

Suite à l'information du dispositif d'aide aux entreprises Impulsion Résistance publié sur le site de la CCYN, j'ai contacté le Manager du commerce qui a pu instruire ma demande. Cette aide va être utilisée pour le règlement de factures fournisseurs.

FRANCE SERVICES

L'espace France Services est un lieu d'information et d'orientation. En un seul et même lieu, retrouvez une grande partie des procédures administratives du quotidien de nombreux partenaires :

- ▶ CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- ▶ CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
- ▶ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- ▶ Pôle Emploi
- ▶ Ministère de l'Intérieur
- ▶ Ministère de la justice
- ▶ DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- ▶ MSA (Mutualité Sociale Agricole)

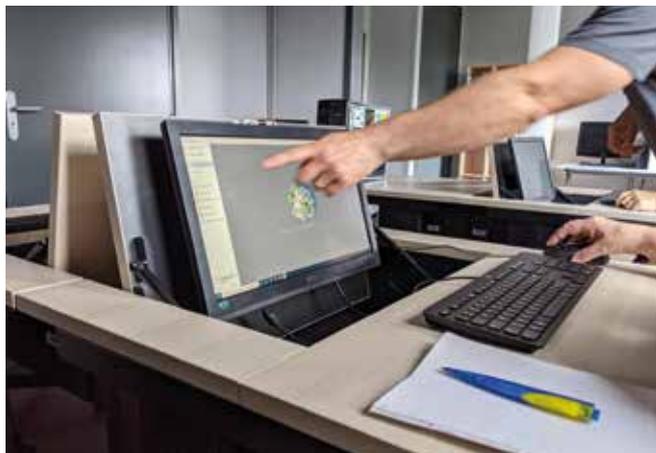
Nous vous proposons, gratuitement, à travers un lieu unique aménagé à cet effet, un service et un accompagnement destiné à toute personne souhaitant obtenir des informations, composer et/ou déposer un dossier de demande de prestation, ou encore formuler une demande précise auprès d'un des organismes partenaires.

Notre accompagnement et les partenariats privilégiés tissés avec ces organismes permettront d'améliorer et de fluidifier nos échanges entre les institutions et vous.



Une salle informatique disponible

Une salle est disponible, gratuitement, pour tous les usagers : consulter votre messagerie électronique, faire des recherches web, effectuer vos démarches en ligne, ou vous familiariser avec l'informatique. La salle est en **accès libre durant les heures d'ouverture**.



SIMULATION D'UNE DEMANDE AUPRÈS DE L'ESPACE FRANCE SERVICES

Nadine, 55 ans, ne sait pas comment faire sa demande de prime d'activité sur son espace personnel CAF. Après avoir contacté l'Espace France Services Yvetot Normandie par mail ou téléphone, un agent compétent France Services l'a rassurée et lui a expliqué comment télécharger l'application de la Caisse d'Allocations Familiales et atteindre son espace personnel. Il l'aide par la suite à récupérer ses identifiants de connexion et mot de passe, puis lui explique la démarche unique à suivre tous les trois mois pour réitérer la demande de prime.

OÙ ?

Votre Espace France Services est installé dans les locaux de l'hôtel communautaire, 4 rue de la Brême à Yvetot.

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverture téléphonique de l'EFS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).

En raison de la situation sanitaire, il est conseillé de téléphoner au 02 35 56 14 14 ou de nous contacter par courriel à l'adresse suivante : france.services@yvetot-normandie.fr pour un premier contact afin d'évaluer précisément vos besoins. Il vous sera alors proposé, en fonction de votre demande et de vos possibilités, un rendez-vous sur place ou en visio conférence.

ON VOUS ACCUEILLE !

La Médiathèque Guy de Maupassant continue de vous accompagner aux horaires habituels :

Lundi, jeudi : 15h00-18h00
Mardi, vendredi : 15h00-19h00
Mercredi, samedi : 10h00-18h00

et aux horaires d'été (1er juillet au 4 septembre inclus) :

Lundi, mardi : 14h00-19h00
Mercredi, samedi : 10h00-12h30 / 15h - 17h30

ANIMATIONS : LE RETOUR !

À partir du mois de juillet, l'équipe de la Médiathèque sera heureuse de vous proposer de nouveau des animations.

Tout d'abord, des lectures estivales pour les enfants pendant les vacances.

Puis, à partir de septembre, nous reprendrons nos rendez-vous réguliers pour petits et grands : Club lecture, P'tits bézots, Ouvrez vos oreilles...

Les tout-petits ne seront pas en reste puisque nous leur préparons de nombreuses surprises.

Nous vous concoctons des moments conviviaux et festifs autour du tango et de Brassens.

Avec le festival Terres de Paroles, nous ne manquerons pas de célébrer Flaubert comme il se doit.

Enfin, les cultures nordiques seront mises à l'honneur grâce à notre partenariat avec le Festival Les Boréales.

A suivre ultérieurement sur notre portail et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

PREMIÈRES PAROLES



**PRIX
PREMIÈRES
PAROLES**

Cette année, la Médiathèque intercommunale participe au prix "Premières Paroles", organisé par le Festival Terres de Paroles. Un comité de lecture se réunira à la médiathèque pour élire un lauréat parmi une sélection de 6 premiers romans francophones.

Coup de cœur ...

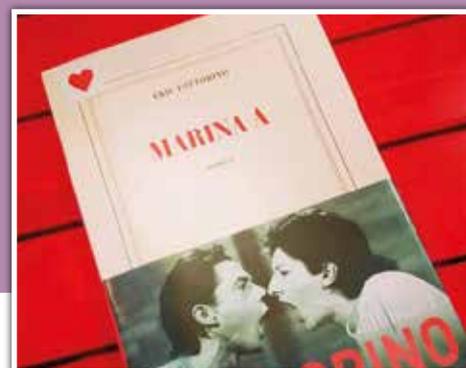


ROMAN

Marina A

ÉRIC FOTTORINO

Le magnifique roman "Marina A" d'Éric FOTTORINO permet de (re)découvrir la performeuse Marina ABRAMOVIC qui a fait de son corps, son œuvre ! Des parallèles sont faits entre ses performances et les événements vécus lors de l'année écoulée !



IL Y A TOUJOURS DE BONNES RAISONS DE VENIR À LA MÉDIATHÈQUE QUAND ON EST TOUT PETIT :

Parce que la lecture, c'est bon pour les bébés,
Parce qu'il n'y a pas d'âge pour avoir sa carte de médiathèque,
Parce que nous avons plein d'albums, de comptines et de chouettes dessins animés pour les 0-3 ans,
Parce que l'équipe Jeunesse est là pour vous conseiller et vous dénicher des merveilles,
Parce que l'abonnement est gratuit.

... Alors, qu'est-ce que vous attendez pour inscrire vos petits « bézots » ?



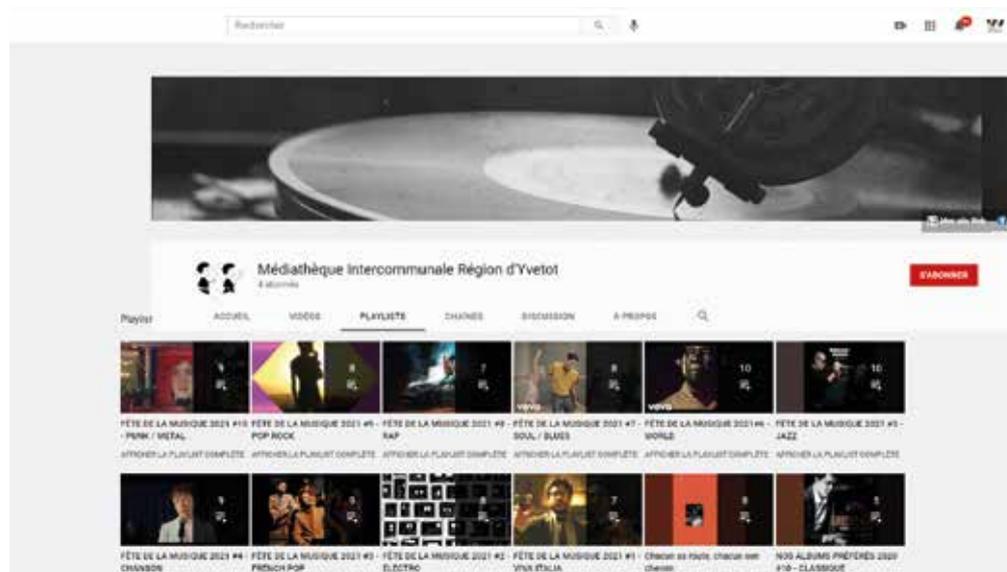
LES PLAYSLIST

Les bibliothécaires vous proposent leurs playlists thématiques, disponibles sur la chaîne YouTube de la Médiathèque (lien disponible en tapant **playlist mediatheque intercommunale yvetot** dans la barre de recherche YouTube).

Retrouvez-y une centaine de morceaux piochés dans les bacs de nouveautés de la discothèque, déclinés en 9 ambiances (chansons, pop rock, soul, jazz...)

+ des bonus, dont 10 playlists concoctées spécialement pour l'édition 2021 de la Fête de la musique.

À vos casques !



PORTAGE À DOMICILE

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? La Médiathèque vient à vous !

LE PORTAGE C'EST POUR QUI ?

Le portage s'adresse à tous les abonnés de la Médiathèque : personnes à mobilité réduite, femmes ayant une grossesse difficile, personnes en longues maladies temporairement obligées de rester à domicile, personnes isolées ou n'ayant pas de moyen de se déplacer, personnes en EPHAD...

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est un service « à la carte », gratuit, obéissant aux règles de prêt de la médiathèque : documents prêtés pour quatre semaines. Vous pouvez faire vos demandes par mail, téléphone ou demander une sélection sur un thème particulier et choisir une date et une heure de passage avec l'agent chargé de vous déposer les documents.

Renseignements au 02 35 95 01 13

Vous ne savez pas quoi emprunter ?

L'équipe de la Médiathèque est là pour vous conseiller, sur place, mais aussi sur le portail, grâce à ses sélections thématiques, pour petits et grands, à réserver sur le site Web et à venir retirer à la Médiathèque.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

- Lundi 6 septembre 14h00 – 20h00
- Mardi 7 septembre 14h00 – 20h00
- Mercredi 8 septembre 9h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Document à fournir uniquement pour les élèves d'Yvetot Normandie :

- ▶ Photocopie de la taxe d'habitation 2020 ou d'un contrat de location récent ou d'acquisition de logement (acte notarial) ou de la REOM 2021 (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Les droits d'inscription sont payables le jour de l'inscription : espèces, chèque, chèques-vacances (ANCV), Comité d'Entreprise, tickets « Temps libre », Pass jeunes 76.

DEUX NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE DE L'ANNÉE 2021/2022 :

- ▶ Pour les 13/19 ans
À la rentrée 2021/2022, le conservatoire met en place une chorale « ados » à destination des 13/19 ans.

Cette « **CORALADO** » offrira l'occasion de chanter ensemble et à plusieurs voix des chansons de différents styles, du Gospel à Michael Jackson, Queen, Phil Collins, Alicia Keys, Dua Lipa en passant par Goldman, Calogero, Louane...

Pour tous renseignements : 02.35.95.82.72.

- ▶ Pour les 10/12 ans
À la rentrée 2021/2022, le conservatoire met en place un « CURSUS COURT » à destination des 10/12 ans.

Ce cursus, d'une durée de 3 ans à raison d'un cours d'une heure par semaine, permettra aux élèves de s'initier à la musique, de pratiquer un instrument et rapidement de jouer en groupe. Au bout des 3 ans, les élèves désireux de continuer pourront bénéficier d'une année supplémentaire de remise à niveau afin d'intégrer une 4ème année du premier cycle d'études musicales.

Pour tous renseignements : 02.35.95.82.72.

Coup de cœur ...



Machine à musique

Wintergatan

MARBLE MACHINE

Wintergatan est un groupe de folktronica suédois originaire de Göteborg. Entre décembre 2014 et mars 2016, le groupe mit en ligne plusieurs vidéos YouTube mettant en scène Martin Molin documentant la construction d'une boîte à musique qui utilise des billes pour jouer des instruments. La machine fonctionne en activant une manivelle à la main, qui entraîne des billes de métal à travers celle-ci. Les billes passent ensuite dans plusieurs tubes, depuis lesquelles elles sont lâchées d'une certaine hauteur sur de multiples instruments, jouant un certain son lorsque les billes les frappent.



AIDES À L'ACHAT DE VÉLO

BILAN FINAL DE L'AIDE :

30 000 €

d'aides attribuées
sur **200 000 €**
d'achats vélo

dont **50%** d'achats chez les
commerçants de la CCYN



205 dossiers
de demande d'aide



Moyenne de l'aide
sollicitée **145 €**

Yvetot Normandie promeut le développement de la pratique du vélo au quotidien.

Début 2021, la Communauté de Communes a proposé un dispositif d'aide financière pour inciter ses administrés à acquérir un vélo qu'il soit neuf ou non, électrique ou non, pour les adultes ou enfants ainsi qu'une aide par foyer pour l'achat de cariole à vélo (transport des enfants et/ou des courses).

Ce dispositif a rencontré un franc succès. Il est désormais clos.

- Surtout pour :
- des **vélos ordinaires**
 - **4 remorques**
 - **1 vélo cargo**
 - **5 vélos pliants**



38 vélos enfants aidés



43% des demandes pour des
vélos électriques



54% de femmes

Age médian : **46 ans**

Personne la plus âgée : **87 ans**



75% de demande provenant
de personnes actives ou en
étude



bonne répartition
géographique

40% des dossiers venant
d'Yvetot et 18 communes sur
19 représentées.

INTERVIEW D'AMANDINE HAMEL, YVETOTAISE BIPORTEUR ET TÉLÉTRAVAIL, LA BONNE PAIRE



Amandine n'était pas cycliste, elle l'avoue, c'est son mari le sportif de la famille. Il prend le vélo et le train tous les jours pour aller travailler à Rouen. A la naissance de leur 3ème enfant, la famille, qui ne possède qu'une voiture, a franchi le pas et investi dans un vélo spécial : un biporteur. Tirer une cariole n'était pas assez rassurant pour Amandine et trop fatiguant avec un vélo classique. Ici, ce vélo est électrique et possède une « caisse » à l'avant pour transporter les 3 enfants. Avec le télétravail, Amandine peut déposer ses enfants à l'école et à la crèche et revenir à la maison. Ce vélo met de la bonne humeur le matin : c'est avec plaisir que les enfants se préparent désormais ! Les 3 garçons en sont fiers ! déclare Amandine.

" L'aide d'Yvetot Normandie, c'est un bonus non négligeable et surtout c'est un soutien à la promotion du vélo. "

Depuis leur installation, il y a 3 ans, la famille remarque une évolution croissante de la pratique du vélo et approuve les nouveaux aménagements (pistes, arceaux...). Un souhait pour l'avenir : développer et sécuriser des pistes cyclables devant les écoles !

PROJET CITOYEN "YOU"

Ce dispositif a pour objectif de permettre à tous les acteurs du territoire de concrétiser des projets en faveur de la transition écologique avec l'appui financier de la Communauté de Communes Yvetot Normandie.

LES CANDIDATS

Sont admis à candidater :

- Les citoyens ou groupe de citoyens
- Les associations

Ne sont pas admis à candidater :

Les collectivités et organismes publics, centre de loisirs communal, entreprises, les organismes privés à but lucratif.

LES CRITÈRES

Pour être éligibles, les projets devront répondre aux critères suivants :

- Les bénéficiaires de l'aide doivent être **domiciliés sur le territoire**,
- L'action doit pouvoir bénéficier à **tout ou partie des habitants de l'intercommunalité**,
- L'action doit s'inscrire dans la politique de **développement durable intercommunale**,
- L'action doit contribuer à la **promotion de l'image du territoire**.

MONTANT DE L'AIDE

L'enveloppe budgétaire disponible pour cet appel à projets est de **15 000 €** pour l'année 2021.

Si le projet est retenu, le porteur de projet peut obtenir :

- 60% des dépenses pour les projets allant de 200€ à 2 000€ TTC.
- 40% des dépenses pour les projets allant de 2 001€ à 10 000€
- 30% des dépenses pour les projets de plus de 10 000 €, l'aide étant plafonnée à 5 000€.

Une analyse et une sélection des projets sera réalisée par Yvetot Normandie.

Le nombre de projets pouvant être lauréats n'est pas fixe : la pertinence et le coût cumulé des subventions (qui doit être inférieur à l'enveloppe totale du fonds) conditionnent le nombre de lauréats.

C'EST TOI,
C'EST VOUS

PROPOSEZ VOS PROJETS CITOYENS

ZÉRO DÉCHET

UN ECO-SPECTACLE ?

FRIGO SOLIDAIRE

UN CHANTIER TOILETTES SECHES ?

EXPO "PÉDALER UTILE"

ATELIER CONSTRUCTION DE NICHOURS ?

UN POTAGER COLLECTIF !

DÉPOSEZ VOTRE PROJET AVANT LE 15 AOUT 2021
SUR

PROJETCITOYEN@YVETOT-NORMANDIE.FR
OU EN FORMAT PAPIER À LA CCYN

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET RÉGLEMENT DE CONSULTATION
SUR WWW.YVETOT-NORMANDIE.FR

DANS QUELLE POUBELLE METTRE LES CAPSULES DE CAFÉ ??



Les capsules de café en aluminium et en plastique ne vont pas dans les sacs jaunes ni les conteneurs jaunes car le centre de tri du Havre n'est pas équipé pour les recycler.



Le saviez-vous ?

Une capsule est composée à 90% de marc de café, considéré comme reste alimentaire. La capsule s'éclate lors du compactage de la benne à ordures ménagères et le marc salit tous les autres emballages, ce qui rend leur recyclage impossible.

DES SOLUTIONS EXISTENT :

- Passez en capsules compostables ou réutilisables
- Préférer les dosettes
- Privilégier les machines à percolation, ou cafetière italiennes

L'INFO EN

La dernière caractérisation* révèle

11.95%

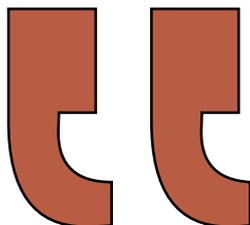
d'erreurs de tri

contre 26.67 % lors de l'avant-dernière caractérisation, ce qui traduit une **amélioration du tri !** Avec ce résultat, la moyenne annuelle passe de 27,88% à 25,61%.

Merci pour vos efforts en matière de respect des consignes de tri.

* Une caractérisation des déchets consiste, en rudologie, à établir pour un flux de déchets sa caractérisation, c'est-à-dire à établir la répartition en plusieurs fractions. Elle consiste à mesurer un taux d'erreur de tri dans un échantillon de collecte.

LES ASSOCIATIONS ISA & VET NET



**Entretien avec
Stephan LEUDET,
directeur.**



Inter Services Association (ISA), créée en 1988, et VET NET, fondée en 1994, par des élus locaux de l'époque, sont des structures d'insertion par l'activité économique à but non lucratif, présidées par un Conseil d'Administration composé de 12 membres (retraités et professionnels en activité).

L'association ISA met à disposition des personnes salariées par la structure dans des domaines précis :

- ▶ chez les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfant de + de 3 ans, aide à la prise de repas, entretien des espaces verts, petits travaux de peinture ou papier peint.
- ▶ pour les collectivités : distribution de supports de communication, entretien des locaux et des espaces verts, aide de cuisine.
- ▶ pour les entreprises : entretien des locaux, production sur machine, manutention.

Ces missions sont réalisées pour répondre à un surcroît d'activité ou une absence temporaire, avec l'objectif d'initier une démarche de recrutement.

ISA compte en moyenne 90 à 100 salariés, qui gagnent à se faire connaître. Face à une demande croissante de clients toujours plus diversifiés, de plus en plus de personnes se rapprochent de la structure dans le cadre de leur recherche d'emploi. C'est dans ce contexte que l'équipe de 4 permanents (1 Directeur, 1 chargé d'accueil, 1 comptable et 1 conseiller en insertion professionnelle) intervient. Inter Services Association se positionne comme un pivot entre le salarié et le besoin de l'entreprise. La mission de relai est assurée avec la volonté d'être un tremplin pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. La structure se veut un lieu de proximité naturel entre le salarié, l'entreprise et l'emploi, et privilégie dialogue et accompagnement. Cet engagement permet à la structure de gagner en notoriété et de faire évoluer les compétences de tous.

VET NET est un atelier et chantier d'insertion qui emploie 15 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion, accompagnés par une encadrante et une assistante technique, sur quatre activités support : repassage, petits travaux de couture, collecte de textiles et vente en boutique de vêtements d'occasion. Ces activités sont à destination de tous les habitants, et la vente en magasin ouverte à tous.

Travaillant avec des acteurs de tout le secteur couvert par Pôle Emploi, les salariés de l'association diversifient et étendent leurs missions. Fort de ce succès, les locaux deviennent trop exigus, ce qui conduit au projet de déménagement avenue Foch, à Yvetot, dans les prochains mois. Le nouvel emplacement permettra à la structure de gagner en visibilité, et d'améliorer le confort de travail de tous, en réponse à un besoin d'espace exigé par la diversité des activités exercées sur l'emplacement actuel.



Stéphane LEUDET et Mégane GRENIER

CONTACT

19 bis, rue des Chouquettes
76190 YVETOT

Les associations ISA et VET NET vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

VET NET est également ouvert le samedi de 9h à 12h.

Tél : 02 35 56 97 42

contact@asso-isa.fr

www.asso-isa.fr

ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ

6 août : Marché nocturne, à partir de 17h sur la place Paul Levieux

CROIXMARE

25 septembre : feu d'artifice

26 septembre : foire à tout

ECRETTEVILLE-LES-BAONS

7 août Pierre en Lumières : mise en lumières, à partir de 21h30, de l'église, du Manoir du Catel et du cheminement entre les 2 sites. Plusieurs concerts à partir de 18h.

25 septembre : journée des Normands, présentation de jeux anciens dont le jeu de boules cauchoises, démonstration de danses traditionnelles.

+ MANOIR DU CATEL

15 juillet-29 août Ouverture estivale : Tous les jours sauf lundi 10h-13h / 14h30-17h30

Tarif : 5€ Tarif réduit (Etud/Chom : 3€) Gratuit - de 12 ans. Dans le respect des mesures sanitaires.

11-12 septembre Festival Mots et Merveilles : au programme, conteuses et conteurs professionnels - musique Séverine et Daniel Isoir

18-19 septembre Journées Européennes du Patrimoine Samedi 10h-13h / 14h30-17h30; dimanche 14h30-18h00; 2 représentations exceptionnelles de La Légende de Saint Julien l'Hospitalier dans le cadre du bicentenaire Flaubert

23 octobre à partir de 20h : Nuit des Châteaux (Evènement national)

LES-HAUTS-DE-CAUX

10 septembre : historique de l'église Sainte Austreberthe de Veauville les Baons + concert Deleyaman - 20h

17 septembre : visite patrimoine de Veauville les Baons

du 18 septembre au 3 octobre, les samedis et dimanche de

10H à 12H et de 14H30 à 18H30 : exposition Photos église Sainte Austreberthe de Veauville les Baons

2 octobre : concert de la Maîtrise de Seine-Maritime à 20h (gratuit)

SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

19 septembre : Foire à tout extérieure, avenue de l'industrie.

23 octobre : Foire à tout en salle : salle des 4 saisons.

24 octobre : Foire à la puériculture et vêtements d'enfants, salle des 4 saisons.

06 novembre : Puces couturières ou Foire à tout, salle des 4 saisons.

07 novembre : Foire aux jouets, salle des 4 saisons.

20 novembre : Concours de Manille, salle des 4 saisons.

21 novembre : Marché de Noël, salle des 4 saisons.

28 novembre : Loto ou thé dansant, salle des 4 saisons.

TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

29 août : foire à tout, concours de l'âne normand.



VALLIQUERVILLE

28 et 29 août : fête communale

YVETOT

Du 3 juillet au 1^{er} septembre : Exposition sur la pomme au Musée des Ivoires, entrée gratuite, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

27 août : spectacle de rue "Sa majesté le peuple" de la Compagnie Acid Kostik sur la Place des Belges



14 juillet : Cérémonie patriotique

1^{er} août 2021, Galerie Duchamp : POUDRE = atelier peinture et dessin avec des matériaux en poudre + goûter cacaoaté, 14h30 - 16h30

1^{er} septembre : 77^e Anniversaire de la Libération de la Ville d'Yvetot

5 septembre, Galerie Duchamp : BLOB = après-midi d'expérimentation à partir de matériaux qui fondent, se déforment, s'écrasent + goûter caramel, 14h30 - 16h30

18 septembre : ouverture gratuite du musée des ivoires de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Découverte des tableaux restaurés F. Franken et V. Quesnel-Pouyer. + Nouveauté: Parcours de géocaching pour découvrir le Patrimoine industriel d'Yvetot.

14h : visite guidée du musée des ivoires. Durée 1h30. Réservation au 02.35.95.08.40 ou à museedesivoires@yvetot.fr.

14h30 : visite sensorielle du centre-ville d'Yvetot. Durée 1h30. Visite destinée au jeune public. Goûter à l'issue de la visite.

Réservation au 02.35.95.08.40 ou à adelaide.jouen@yvetot.fr.

15h30 : visite guidée du centre-ville d'Yvetot et découverte de la salle d'audience du Tribunal. Goûter du terroir à l'issue de la visite.

Rdv musée des ivoires. Durée 1h30. Réservation au 02.35.95.08.40 ou à adelaide.jouen@yvetot.fr.

19 septembre : ouverture gratuite du musée des ivoires de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Découverte des tableaux restaurés F.

Franken et V. Quesnel-Pouyer + Nouveauté: Parcours de géocaching pour découvrir le Patrimoine industriel d'Yvetot.

15h : visite commentée des travaux de réhabilitation du Manoir du Fay. Rdv Manoir du Fay. Réservation au 02.35.95.08.40 ou à adelaide.jouen@yvetot.fr.

Toutes les autres dates sur Facebook / VilleYvetot



GROUPE

MAJORITÉ

Déjà fortement perturbée par le développement du e-commerce, le climat social de fin d'année 2019 (mouvement des gilets jaunes) et les grèves, l'économie locale a été éprouvée par la crise sociale et sanitaire due au Covid-19. Les confinements et couvre-feu successifs de 2020 et 2021 ont grandement fragilisé nos commerces.

Or, nous le savons, le commerce est un des éléments centraux dans la vie d'un territoire. C'est pourquoi Yvetot Normandie a décidé de participer à la relance de la dynamique commerciale de nos commerces, de fédérer, valoriser, promouvoir et pérenniser l'attractivité commerciale et touristique de nos centre-ville et centres bourgs, de l'offre commerciale-artisanale et de services et des interactions avec les zones commerciales.

Afin de répondre favorablement à la demande des commerces du territoire, nous nous sommes engagés dans une politique forte de soutien et en appui des activités de commerce, d'artisanat, de tourisme, d'hôtellerie/restauration et d'évènementiel, telles que :

- Le recrutement d'un Manager de territoire en charge du soutien et de l'accompagnement du commerce et de l'attractivité du territoire,
- La création d'une union commerciale forte et représentative des commerces et artisans du territoire,
- La participation d'Yvetot Normandie au Fonds Régional Impulsion Résistance Normandie dans sa 2ème édition

- La mise en place de « bons d'achats aidés » financés à 100% par la Communauté de Communes, pour participer à la relance de l'économie et à la consommation locale. Ce dispositif, que nous souhaitons mettre en place depuis l'hiver dernier, pourra enfin voir le jour à partir du 1er juillet 2021. Ainsi, l'ensemble des commerces fermés totalement lors du 2ème confinement, que nous jugeons essentiels, pourront en bénéficier suite à leur réouverture récente.

- Le déploiement d'une marketplace (place de marché – site E-commerce à destination de nos artisans & commerçants).

Didier TERRIER

Vice-président en charge de la Promotion et de l'attractivité du territoire.

GROUPE

COMMUNES LIBRES !

Pour un soutien économique efficient aux acteurs économiques de notre territoire.

Alors que le premier confinement dû à la pandémie de Covid 19 a durement impacté l'économie sur notre territoire. Les commerces de proximité ont ressenti comme une injustice, la fermeture des petites structures. Les maires ont fait tout leur possible pour assurer un soutien à leurs commerçants. De nombreuses aides de l'état, de la région se sont mises en place avec plus ou moins de réactivité.

Survint le 30 octobre, le deuxième confinement qui résonna comme un coup de tonnerre. La CCYN proposa donc de mettre en place un soutien au commerce imaginant une distribution de bons d'achat de 20 € à chaque famille de la communauté de communes. Si nous soutenions complètement cette idée pouvant apporter une aide au pouvoir d'achat ainsi qu'une entrée de chiffre d'affaires rapide pour nos commerçants. Il nous semblait évident que cette aide devait être dirigée vers les commerçants dit "non essentiels" ayant subi ces fermetures administratives. Pourtant, alors que nous défendons cette mesure depuis le mois de novembre, nous n'avons pas été entendus. Il nous aura fallu plusieurs mois de débat pour que notre proposition qui découle du simple bon sens soit acceptée. Pour faire admettre que nous avons raison depuis le début, à savoir que ces bons d'achat pour un total de 280000€ ne puissent être dépensés que dans les commerces ayant subi ces fermetures !

Que de temps perdu.

Nous souhaitons à chacun de nos commerçants une très bonne reprise d'activité après cette crise sanitaire qui aura été si difficile à surmonter.

**Odile DECHAMPS, Catherine DUCHESNE,
Mario DEMAZIÈRES, Pascal LEBORGNE,
Raphaël DIRAND, Laurent BENARD,
Michaël DODELIN**

GROUPE

ÉLUS INDÉPENDANTS

Tarifs de réinscription au conservatoire intercommunal Fernand Boitard.

Pour la rentrée de septembre, le conservatoire intercommunal adapte ses tarifs pour les ré-inscriptions.

En effet, les élèves ayant suivi les cours « en distanciel » en visio n'ont évidemment pas pu bénéficier d'un enseignement artistique équivalent à celui qu'ils auraient eu en présentiel : Difficile d'apprendre par écran interposé comment positionner son archer ou comment souffler dans son embouchure ...

Dès le conseil communautaire du mois de décembre 2020, celui postérieur au deuxième confinement de Novembre, notre groupe d'élus indépendant avait interrogé les élus communautaires sur le sujet.

Persévérants, nous avons proposé un amendement lors du conseil communautaire d'avril 2021. Celui-ci permettra aux familles de bénéficier d'une réduction de 10% des tarifs pour les jeunes qui se réinscriront pour la prochaine année scolaire.

Notre intervention, par deux fois, permettra donc aux élèves, non pas de rattraper le retard pris pour l'apprentissage de la musique mais a minima un coup de pouce financier.

En tant que simples conseillers communautaires, nous n'avons pas la possibilité de porter des projets pour la communauté de communes mais simplement d'ajuster, à la marge, les délibérations qui nous sont soumises. C'est bien l'objet de notre travail, de l'analyse des dossiers, des remontées « de terrain » que vous nous fournissez. C'est aussi l'objet de nos prises de paroles souvent mal comprises ou mal interprétées. Et c'est enfin la raison de notre persévérance et insistance ... au service des habitants.

Si vous souhaitez nous interpellier pour nous faire part de vos interrogations, nous serons vos relais : prenom.nom@yvetot.fr – 06 50 00 53 55

**Charlotte MASSET, Thierry SOUDAIS,
Dominique TALADUN**

La conscience domestique...

